BULLETIN MUNICIPAL

séNIERGUES

N°7

Janvier

2022

LA COMMUNE ETAT CIVIL 2021 INFOS PRATIQUES LES ASSOCIATIONS

Edito

Bonjour à tous,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. L'année 2021 nous a tourné le dos, laissant au loin les désagréments qu'elle nous a fait subir. Mais 2022 nous a ouvert les bras, à nous de profiter des meilleurs moments à venir.

Tout au long de l'année, l'équipe municipale a œuvré pour finaliser des projets, en particulier celui de l'adressage, chacun dispose dorénavant d'une adresse précise avec un numéro associé à un nom de rue ou de route, indispensable pour les services de secours, les livraisons, les courriers, taxis…

Le numérique se développe aussi avec l'arrivée de la fibre et une bonne couverture du réseau téléphone portable.

Enfin le Plan Local Urbanisme Intercommunal est adopté et mis en application le 18 janvier 2022, un dossier qui a demandé beaucoup de temps, mais finalisé.

Ensemble, partons pour cette nouvelle année, qu'elle nous apporte le meilleur.

Le Maire

Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

www.seniergues.fr

Comité de rédaction :
Le conseil municipal
Rédactrice : Alexia Vandomme

LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2021

- **Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (46 453 €), des impôts et taxes (68 179 €) des revenus des immeubles (12 045 €) et des produits de services (1 469 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (13 226 €), en charges à caractère général, réparation voirie (30 086 €), autres charges de gestion courante, dont les charges scolaires (45 880 €) et charges financières (884 €).

- **Investissement**

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (30 122 €).

Quelques dépenses en 2021 :
Toutes les rues de la commune ont dorénavant un nom et les maisons un numéro ! Cette opération a coûté 7 733 € répartis comme suit : étude (1 092 €), panneaux et plaques de rues (5 542 €) et mise en place des panneaux (2 060 €).

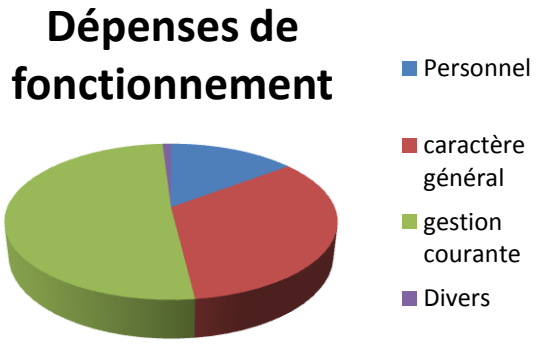

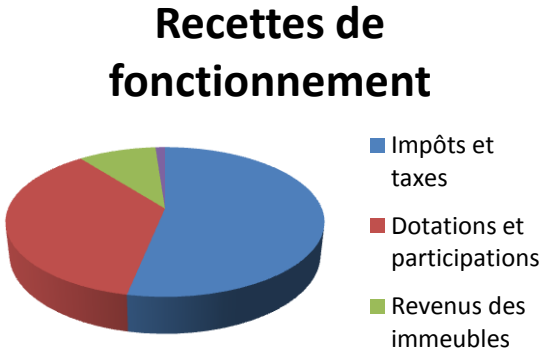

Les taxes en 2021 :
CFE : 12,96 %
Taxe du Foncier Bâti : 27,44 %
Taxe du Foncier non Bâti : 72,53 %

URBANISME

Déclaration Préalable – Permis de construire

Accordés en 2021

NOM	LIEU	DEMANDE
Andrée Ressejeac	Le bourg	Transformation du poulailler
Yoann Marcouly	Genevrière	Construction d'un garage
Manon Predeau	Mas de Rapy	Extension de la maison
Jean-Pierre Mazet	Mas de Rapy	Construction d'un garage

À compter d'aujourd'hui, notre PLUi est entré en application. Il s'applique donc pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.
Pour celles-ci, vous pouvez dorénavant les déposer en ligne directement via la plateforme https://ideau.atreal.fr/ ou vous adresser à la mairie.

Plan du centre bourg avec le nom des rues

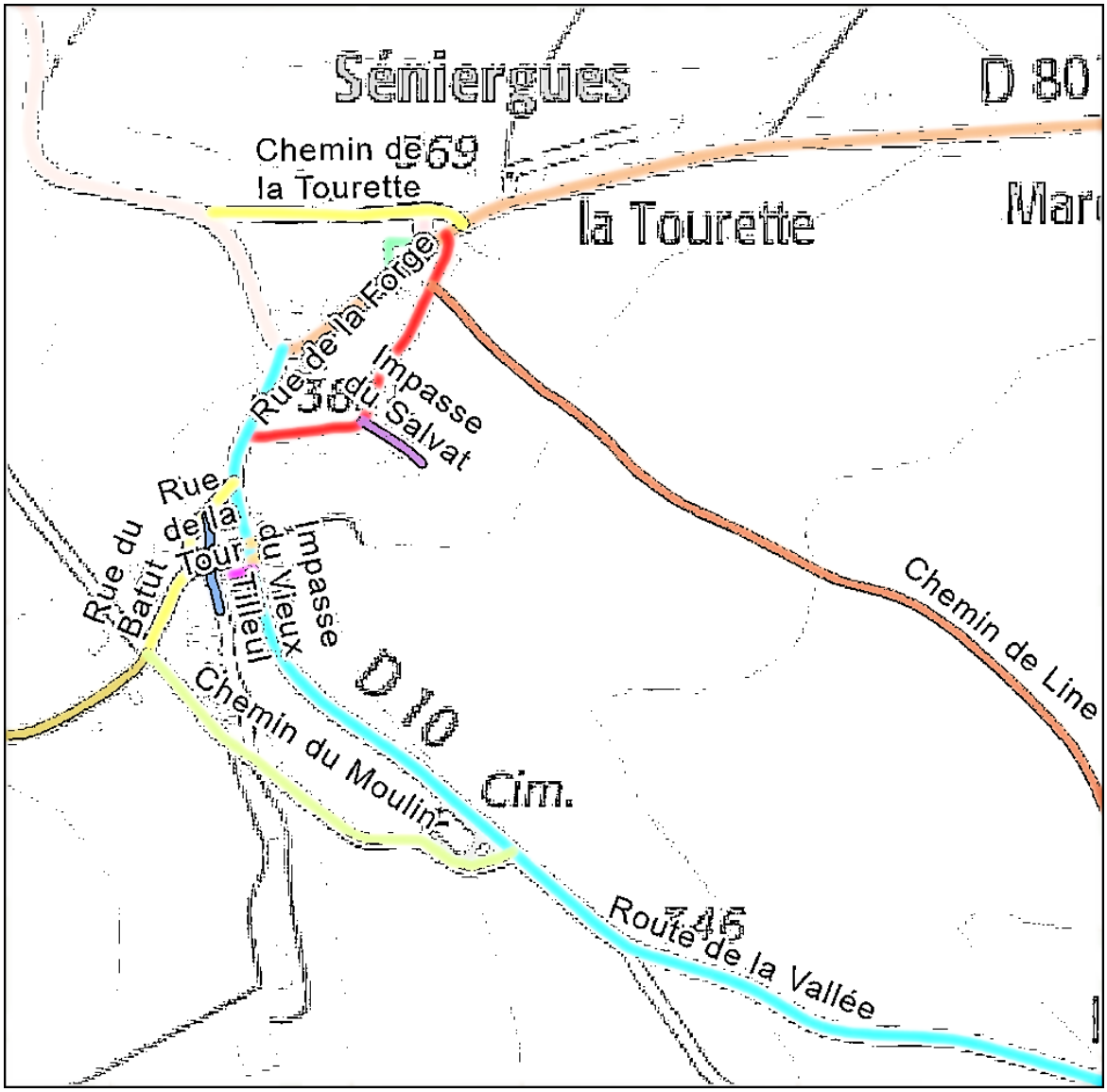

C'ETAIT EN 2021…

L'adressage

Créer des adresses normées pour tous les habitants de Séniergues, c'est fait !
Cela a nécessité de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter toutes les habitations.
De fait, chaque logement est dorénavant localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.
L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours. Créer des adresses normées permet à l'ensemble des habitants de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

Le chemin de Reilhac

Celui-ci mesure un kilomètre de long.
Tombé dans l'oubli pour beaucoup, mais ressuscité par des habitants motivés pour maintenir les veines de notre territoire du causse. Avec quelques outils de première nécessité comme une cisaille, une fourche, un râteau, une tronçonneuse et de la bonne volonté, les broussailles et les ronces ont été vaincues !

Il est important dans nos communes rurales de conserver et valoriser ce patrimoine de voies publiques ouvertes à tous, qui permettent de circuler à pieds en toute liberté et d'apprécier notre belle nature lotoise. D'autres chemins sont déjà prévus pour l'hiver prochain.

Les contenairs poubelles à Genevrière

Des contenairs poubelles ont été installés à la Genevrière, ils sont dissimulés par des barrières en bois.

Lutte contre les frelons asiatiques

La commune participe à hauteur de 50 € TTC pour l'enlèvement des nids de frelons sur la commune. Cela a permis de détruire quatre nids sur la commune en 2021 !

ET DEBUT 2022 !

Les cloches de l'église Saint Martin.

Le battant de la grande cloche de l'église était déformé et menaçait d'abîmer notre belle cloche en bronze. L'entreprise Bodet en a fabriqué un nouveau, il a été tourné en acier doux pour limiter l'usure de la cloche.

ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

Elli VALLEE, le 6 janvier

Jade MOULARD, le 1er février

MARIAGES

Carine BOUYSSOU et David BENNET, le 15 mai

Lola REMY et Derek GARCIA, le 24 juillet

PACS

Chloé THOCAVEN et Clément ANDRE, le 16 novembre

DECES

Jérémie CASSAGNES, le 23 janvier

Raymond DELMAS, le 16 août

Nelly CAVAREC, le 10 novembre

Jean-Paul BERGOUNIOUX, le 23 décembre

Nous sommes ravis d'accueillir à Séniergues nos nouveaux habitants !

SENIERGUES CONNECTEE !!!

Une borne WIFI public lotois a été installée dans la commune en 2019.
Voici les principales statistiques de connexion pour l'année 2021 :

Total de sessions de connexion: 324
Un utilisateur peut se connecter plusieurs fois
Nombre d'utilisateurs différents : 43
Données reçues par les utilisateurs : 8,67 Go
Temps cumulé de connexion : 2j 9H 18m
Durée moyenne de connexion : 10mn
Durée maximale de connexion : 3H 15m

La fibre arrive sur la commune…

L'ADSL (technologie permettant d'accéder à Internet via la ligne téléphonique) est aujourd'hui accessible à 95% des foyers lotois, et pour trois-quarts de la population avec un débit supérieur à 2 Mbits/s. Néanmoins, le haut débit de qualité et le très haut débit représentent un enjeu pour répondre aux besoins et permettre de s'adapter aux utilisations de demain.

… à quoi ça sert ?

Une vitesse d'échange d'informations

Envoi et téléchargement de fichiers volumineux beaucoup plus rapides.

De nouveaux services

L'accès à un haut débit de qualité démocratise l'accès à de nouveaux services difficilement accessibles aujourd'hui : vidéo 3D, visioconférence, TV en replay… Il ouvre la voie à d'autres utilisations comme le télétravail, la télémédecine ou le développement de la domotique (gestion d'énergie, du système de sécurité et de surveillance et de l'équipement électroménager et audiovisuel à distance).

Une utilisation simultanée

TV et enregistrement HD, jeux en ligne, envoi et téléchargement de fichiers… au sein d'une famille, tout le monde pourra être connecté en même temps et les entreprises auront accès à un réseau performant et de qualité.

INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

Je m'adresse à l'une des 9 mairies concernées du Lot pour déposer mon dossier et prendre mes empreintes, puis le C.E.R.T. traite les dossiers.
*Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Puy-l'Evèque, Gourdon, Gramat, Saint-Céré, Souillac. Prendre Rendez-vous !

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois
Formulaire Cerfa n°12100*02
Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :
https://ants.gouv.fr/

CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :
https://ants.gouv.fr/

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à la maison de services au public de la communauté de communes du causse de LABASTIDE-MURAT pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts…

Renseignez-vous au 05 65 20 08 50 du lundi au jeudi 9 h – 12 h et de 14 h à 17 h.

INFORMATION CIMETIERE

Le cimetière de la commune dispose d'un nouveau columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.

LE SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
www.symictom.fr

Les compétences et les missions du service sont :

⇒ Le contrôle de conception et de réalisation des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées,
⇒ Le diagnostic puis les contrôles périodiques du bon fonctionnement et d'entretien de toutes les, installations autonomes sur le territoire du syndicat,
⇒ Le contrôle des installations lors des transactions immobilières,
⇒ Le conseil sur l'ensemble des démarches à entreprendre.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr).
Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).
Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées par les agents du SYMICTOM, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés.
Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux des Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.
Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.
Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à Labastide-Murat. Vous devez également y déposer vos encombrants (meubles, électroménagers, gravats…)

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00
le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)
Le Mardi : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie
Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)
Le Mercredi des semaines impaires : (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)
Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Le Compostage

Afin de diminuer les quantités d'ordures ménagères, pensez au COMPOSTAGE individuel pour vos déchets de jardin, déchets de cuisine, déchets ménagers non alimentaires (fleurs et plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout et mouchoirs en papier).

Le Broyeur de végétaux

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrête préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

MAISON DE SANTE
8, rue Saint-Jacques

SSIAD
Services de Soins Infirmiers A Domicile
Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS
Christine CHEVAUX
Tel : 05 65 20 68 68

CABINET D'INFIRMIERES
Tel : 05 65 31 11 96

DENTISTE
Corina BOCSARU
Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE
Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE
Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE
Christophe PAPIN
Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE
Jean-Baptiste SCHLOESING
Tel : 06 41 68 82 25

URGENCES
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15

ADMR
permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)
Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE
Ménage, portage de repas
Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
(maison communautaire)
8, grande rue du Causse
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tel : 05 65 20 08 50

ALSH
Accueil de loisir sans hébergement
Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)
Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30
Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES
sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO,
et à Carrefour contact, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE
Lucie RABIER
3, square Daniel Roques
Tel : 05 65 24 39 19

Pour voter lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur la liste électorale.

Pour vous inscrire : https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/

L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

En 2021, malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu faire aboutir deux beaux projets, grâce à la mobilisation des bénévoles et aux aides publiques que l'association a reçues.

Ainsi, **3 plaques mémorielles** ont été fabriquées par la société Crealave spécialisée dans la sérigraphie sur lave émaillée. Elles ont été inaugurées le 15 août, jour de la fête votive.

L'accrochage des plaques a été pris en charge par l'équipe municipale que nous remercions. La disposition a été choisie de manière à permettre aux habitants et aux visiteurs de faire un parallèle entre les vues prises à un siècle d'intervalle.

En introduction à cette inauguration, une visite du bourg a été assurée par Mathieu Larribe, directeur du CAUE. Il a donné des explications à la fois documentées et accessibles sur l'implantation et les caractéristiques des bâtiments.

Le 17 septembre, en ouverture des Journées Européennes du Patrimoine, **un concert a été donné dans l'église Saint-Martin** par deux membres de l'ensemble musical « La Sportelle » ancré à Rocamadour et associé au festival.

Laetitia Corcelle, soprano et Emmeran Rollin, piano ont proposé un programme construit autour des œuvres profanes et sacrées de Charles Gounod. Les prestations de très haute qualité, démontrant de grandes compétences à la fois techniques et expressives, ont enthousiasmé l'assemblée unie et nombreuse dans une grande qualité d'écoute. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé et/ou qui ont participé à ces temps forts et nous espérons vous retrouver autour de nouveaux projets en 2022.

Régine BARRES

LE COMITE DES FETES

Cette année 2021 s'est terminée avec beaucoup de restrictions pour organiser des manifestations tout au long de l'année. Aucune activé au début de l'année, seul le mois d'août nous a offert la possibilité d'une manifestation en plein air : un vide-grenier le dimanche 15 août sur le champ du foyer rural, et le lendemain le lundi 16 août un concours de pétanque. Ces deux manifestations ont connu un certain succès, l'occasion aussi de partager un peu de convivialité retrouvée.
En ce début d'année 2022, que tout le monde souhaite meilleure, le comité des fêtes adresse tous les vœux de bonheur aux habitants.

Le président Bernard BOY